

URETHANE



- **Synonyme(s)** : **N° CAS** : 51-79-6
* *Carbamate d'éthyle*
- **Classement CIRC** : groupe 2 B **N° fiches toxicologiques INRS** :
- **Classement CE** : catégorie 2
- **Circonstances d'exposition** :
 Historiquement :
 - ⇒ est un intermédiaire chimique pour la fabrication des résines aminées
 - ⇒ solubilisant et co-solvant pour la fabrication de :
 - ⇒ pesticides
 - ⇒ fumigants
 - ⇒ cosmétiques
 - ⇒ Est utilisé pour la recherche : biochimie, pharmacologie, médecine vétérinaire etc...
 - ⇒ Entrait dans la fabrication de divers médicaments
 - ⇒ Il n'y a plus d'utilisation pharmaceutique depuis 1983. De petites quantités sont encore vendues pour la recherche.
- **Localisation** :
 Expérimentation animale :
 La cancérogénicité du produit est prouvée chez les animaux de laboratoire .
 - ⇒ administré dans l'eau de boisson : provoque lymphomes - hémangiomes - tumeurs variées chez souris-rat-hamster.
 - ⇒ administré par gavage : provoque papillômes cutanés et adénomes pulmonaires chez les souris des 2 sexes.
 - ⇒ administré par inhalation (spray, aérosol) : provoque des tumeurs solides et des adénomes de tous types.
 Il n'y a pas d'étude pour évaluer la cancérogénicité chez l'homme.
- **Tableaux des Maladies Professionnelles du Régime Général** :
- **Tableaux des Maladies Professionnelles du Régime Agricole** :
- **Surveillance biologique de l'exposition et / ou dépistage** :
 - Exposition :
 - Dépistage :
- **Surveillance médicale post-professionnelle** :